

Les organisations syndicales dans le canton de Crépy-en-Valois avant 1914

Jean-Pierre BESSE

CRÉPY

Un nouveau Syndicat.

Depuis quelque temps, nous avons entendu vaguement parler de la fondation d'un Syndicat à Crépy, entre les ouvriers de l'usine ; mais, jusqu'ici, ce n'était qu'une vague rumeur.

Aujourd'hui, le fait est accompli, et nous l'enregistrons avec plaisir.

Certains gens toujours disposés à voir partout le spectre rouge, ont feint de croire à quelque désaccord entre ouvriers et patrons. Rien de semblable n'existe. L'entente a toujours été, croyons-nous, parfaite à l'usine Clair-Leprout entre employeurs et employés, et si ces derniers établissent une Chambre Syndicale, c'est que simplement ils n'échappent pas au progrès social qui va tous les jours de l'avant et qui, en face de la lutte pour la vie, pousse de plus en plus les travailleurs à se grouper pour mieux s'entraider aux moments de détresse.

Il suffit de jeter de bonne foi un coup d'œil sur les statuts, pour accepter et admirer même les intentions qu'ils renferment.

Le but de la Chambre Syndicale — disent-ils, — est de veiller, par tous les moyens en son pouvoir, à la défense des intérêts moraux, intellectuels et économiques de tous ses adhérents ; d'appeler l'attention de ses mandataires sur toutes les mesures, réformes et lois qui pourraient améliorer le sort des travailleurs ; de former entre ses adhérents une caisse de solidarité qui puisse leur permettre d'enrayer l'avilissement continu des salaires, et de provoquer, si faire se peut, une augmentation des prix de main-d'œuvre, de manière à leur faciliter une émancipation plus intégrale.

La Chambre Syndicale devra aussi, autant que possible, atténuer les effets de chômages et de la maladie ; à cet effet, elle décidera la création de caisses facultatives, afin de pouvoir distribuer des secours aux malades et parer aux éventualités du chômage.

Plus loin, au TITRE III, n'avons-nous pas encore l'article 19 qui montre que, si le côté matériel peut dominer, le côté moral n'est point oublié. Lisez plutôt :

Isolé dans une riche région agricole, le canton de Crépy-en-Valois possède en cette fin du 19^{ème} siècle une tradition ouvrière. Peuplé, à l'aube du 20^{ème} siècle, d'environ 16.000 habitants, il renferme 4 communes ouvrières (Crépy, Béthisy-St-Martin, Béthisy-St-Pierre et Saintines) qui regroupent à elles toutes plus de la moitié de la population. (1)

A Saintines, c'est la manufacture d'allumettes qui fournit du travail aux ouvriers et ouvrières de la commune et au-delà. A Béthisy St rMartin, ce sont les vanniers qui représentent encore une part importante de la population. En effet, en 1904, on dénombre sur les listes électorales 120 vanniers sur 290 électeurs inscrits (41 % du total). A Béthisy St Pierre, nous relevons sur les listes électorales toujours en 1904, 95 brossiers sur 538 électeurs inscrits (18 %). Mais l'étude des listes électorales occulte un phénomène important à savoir l'importance de la main d'oeuvre féminine dans la broserie. En 1901, Béthisy St Pierre compte 1791 habitants : la population active s'élève à 1052 personnes, les brossiers sont 111 (10,5 %) mais les brossières sont 252 soit 24 % de la population active. Au total donc vers 1900, le tiers de la population active travaille dans la broserie. Chevillé, Cahen et Genty sont les 3 principaux fabricants auxquels il convient d'ajouter Joye, Bousrez Alfred, Lequeux Edouard et Lefevre Eugène. Ce dernier fabrique du bois de brosse, Meyerfeld pour sa part fabrique des peignes et des brosse. A Crépy-en-Valois, la population active est beaucoup plus diversifiée mais l'industrie de l'ameublement et le chemin de fer sont les branches dominantes.

En dépit de la population ouvrière et d'une tradition démocratique (2), les organisations ouvrières sont inexistantes dans le canton jusqu'en 1898 si on excepte le syndicat des allumettiers de Saintines dont nous parlerons plus loin.

(1) En 1906 : Crépy 5353 hts ; Béthisy-St-Pierre 1810 hts ; Béthisy St Martin 913 hts ; Saintines 610 hts.

(2) Le canton est l'un des 8 qui dans le département accorde plus du quart des suffrages exprimés à la liste d'extrême gauche en mai 1849.

Les radicaux, dont le chef le docteur Chopinet est maire, conseiller général et député, sont en effet fortement implantés dans le canton, bien soutenus par "L'Echo Républicain du Valois" et ils recueillent régulièrement, lors des élections, les voix des ouvriers qui voient souvent l'anticléricalisme comme un phénomène de classe.

L'apparition des premiers syndicats est liée à la rencontre d'un homme et d'une situation.

Un feu de paille (1898-1902)

L'homme c'est Ernest Klemczynski, fils de cheminot, cheminot lui-même, révoqué en 1895. Installé en 1897 à Crépy-en-Valois, il collabore sous le pseudonyme de E. Melk à "L'Echo Républicain du Valois". Il se dépense sans compter et favorise par sa propagande la création de groupes socialistes, de syndicats et autres organisations ouvrières dans la région de Compiègne et dans le canton de Crépy-en-Valois jusque là restés étrangers au mouvement ouvrier.

La situation économique favorise largement le travail de Klemczynski. La broserie et l'industrie de l'ameublement sont frappées par une grave crise. La broserie est soumise à la concurrence étrangère mais aussi à la concurrence des maisons centrales. Le 8 mars 1898, le ministre de la guerre décide d'accorder aux seules maisons centrales le monopole de la fourniture des brosses pour l'armée. Le conseil municipal de Béthisy-Saint-Pierre s'émeut d'une telle décision qui :

"plonge la population ouvrière dans une profonde misère, population déjà fortement éprouvée 25 ans auparavant par la suppression du travail du chanvre ... " (3)

Dans le canton, les syndicats se multiplient. En avril 1899 se crée la chambre syndicale des ouvriers de l'ameublement de Crépy qui en 1900 regroupe près de 400 personnes et recrute ses adhérents essentiellement au sein de l'usine CLAIR. En 1900 apparaît le syndicat des brosiers de Béthisy-Saint-Pierre. En 1901 il enregistre 50 adhésions. Toujours en 1900 est fondé le syndicat des ouvriers du bâtiment qui regroupe une trentaine de personnes. Ces fondations s'accompagnent des premières grèves : grève de 4 jours des ébénistes de Crépy en juillet 1899 ; grève d'une semaine à Béthisy-St-Pierre en août 1900 et surtout la longue grève

Art. 19.— La Chambre Syndicale organisera des cours professionnels, si besoin est. Elle créera une bibliothèque pour l'instruction et l'éducation de ses membres ; à cet effet, elle achètera ou recevra les ouvrages et objets utiles et nécessaires.

Sans engager la responsabilité de l'*Echo Républicain*, je crois pouvoir personnellement féliciter les ouvriers de Crépy de la détermination qu'ils ont prise, et des sages mesures que contiennent les Statuts de leur Syndicat.

Le moment est on ne peut mieux choisi pour se défendre contre les prétentions parfois exagérées du patronat. Ne sommes-nous pas sur le point de voir appliquer la nouvelle loi contre les accidents, loi qui soulève les colères de l'aristocratie industrielle pourtant sauvegardée par l'assurance obligatoire, et garantie par les combinaisons des Compagnies d'assurances ?

Vous vous solidarisez donc avec raison, Ouvriers de Crépy ; mais sachez que bien des obstacles vont se dresser devant vous. Les Syndicats ouvriers ont accumulé déjà sur eux toutes les haines des classes réputées dirigeantes. Lisez, pour vous convaincre, les débats de l'affaire Vachon, qui vient de se dérouler à Lyon.

Mais, que ce procès inique ne vous décourage point. Marchez hardiment, et pacifiquement, au nom de la justice et de la solidarité humaines. L'avenir est à vous !

G. Ravey.

La réunion constitutive de la Chambre des Ouvriers et Employés de l'Ameublement et parties similaires de l'usine de Crépy, a eu lieu dimanche dernier dans la salle du théâtre.

Environ 250 ouvriers y assistaient, dont la plupart ont adhéré de suite au Syndicat.

Le bureau de la Chambre Syndicale a été constitué comme suit :

Président : M. Caillot.
Vice-président : M. Thieux.
Secrétaire : M. Carré Eugène.
Secrétaire-adjoint : M. Berry.
Trésorier : M. Trapé Julien.
Trésorier-adjoint : M. Dancre.

Les membres adhérents remercient les camarades qui ont prêté à cette réunion le concours de leur parole éloquente.

L'assemblée a eu lieu dans le plus grand ordre, et les assistants se sont séparés aux cris de : « Vive le progrès social ! Vive la solidarité ! ».

(3) L'Echo Républicain du Valois - 10 avril 1898

de mai 1901 à l'usine CLAIR de Crépy-en-Valois (4).

L'activité de ces organisations dépasse largement le cadre du canton. C'est en effet de Crépy-en-Valois que vient, en décembre 1900, l'idée d'un congrès départemental des organisations syndicales. Congrès d'où sortira, en mai 1901, la Bourse du travail.

Toutefois, marquées par l'échec de la grève de 1901, par la répression patronale et par le départ de Klemczynski pour Creil, les organisations syndicales du canton disparaissent. Les deux syndicats de Crépy sont dissous en 1901, celui de Béthisy-Saint-Pierre, moribond, ne regroupe plus qu'une vingtaine de membres jusqu'à sa dissolution en 1909.

Il ne vivra plus un seul syndicat dans le canton avant 1918, si on excepte celui de Saintines.

Syndicat des ouvriers et ouvrières de la manufacture d'allumettes de Saintines

Fondé en 1893, il adhère aussitôt à la fédération nationale des allumettiers créée en novembre 1892.

Dès 1894, le syndicat compte 217 membres; il va constamment jusqu'à la première guerre mondiale conserver un effectif voisin de 200 personnes.

La première caractéristique de ce syndicat est son réformisme qui le pousse en 1902 à appeler à voter en faveur du docteur Chopinet, à repousser les grèves, à se tenir jusqu'en 1905 à l'écart de la fédération départementale C.G.T.

Lors de la grève générale des allumettiers, en mars 1893, pour la réduction des horaires et l'amélioration des conditions de travail, "La Gazette de l'Oise" déplore que le syndicat de Saintines soit le seul à ne pas suivre cette grève. Le 28 février 1902, une nouvelle fois, les syndiqués de Saintines refusent de suivre la consigne de grève générale.

Deux délégués de l'usine de Pantin viennent encourager leurs camarades à l'action et obtiennent gain de cause. Mais, dès le 4 mars, "La Gazette de l'Oise" annonce la reprise du travail.

En revanche, en 1895, le syndicat soutient une grève qui dure 35 jours. La revendication avancée est la suppression de l'emploi du phosphore blanc dans les manufactures.

En fait, l'activité essentielle est l'organisation tous les ans, d'une fête destinée à marquer l'anniversaire de la fondation du syndicat. Tombola, pièces de théâtre et discours s'y succèdent.

La stabilité des effectifs que nous avons noté s'accompagne d'une grande stabilité au sein du noyau dirigeants (5). Deux noms se détachent : Auguste Chevreau, secrétaire pendant une dizaine d'années qui deviendra après 1918 conseiller municipal SFIO de Verberie et Albert Luc qui deviendra entre les deux guerres le premier adjoint SFIO au maire SFIO de Saintines Collas. La neutralité politique de ces militants puis leur engagement après la guerre sont révélatrices de l'évolution du recrutement de la fédération départementale SFIO.

Jusqu'en 1914, le syndicat de Saintines est après celui des métallurgistes de Montataire le plus important du département.

Le canton de Crépy-en-Valois est à lui seul un excellent exemple de la faiblesse des organisations ouvrières dans notre département avant 1914. L'implantation du radicalisme, le réformisme des ouvriers jouissant d'une certaine stabilité de l'emploi et de salaires décents, la dispersion d'une partie des ouvriers dans de multiples ateliers où le travail reste encore artisanal, tous ces éléments annihilent les potentialités qui devraient recéler une population ouvrière.

(4) Voir J.P. BESSE - Annales Historiques Compiègnaises n° 19 été 1982.

(5) Ce syndicat est l'un des rares, dans le département à avoir à sa tête un président.

